



Paris, le 22 octobre 2020

WIMI intègre le cercle très fermé de la qualification *SecNumCloud*

WIMI, leader français des plateformes collaboratives de gestion de projet (drive, chat, visio, partage de document, tâches, agendas...), annonce avoir reçu aujourd'hui le feu vert de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) pour son programme de qualification *SecNumCloud*. Première plateforme collaborative souveraine en mode SaaS intégrant ce programme, WIMI est désormais officiellement « en cours de qualification *SecNumCloud* ».

Le référentiel *SecNumCloud*, atteste des plus hauts standards de sécurité et permet notamment aux entreprises de fournir des services aux « opérateurs d'importance vitale » qui traitent des données sensibles. À ce jour, seule une solution SaaS (Oodrive) a obtenu la qualification *SecNumCloud*.

« La qualification SecNumCloud est un processus long, très exigeant dans lequel nous sommes engagés depuis maintenant plus d'un an. L'entrée dans la phase « en cours de qualification » marque une étape majeure franchie par l'équipe et un signal fort pour nos clients » explique Lionel Roux, directeur général et co-fondateur de WIMI.

Le référentiel *SecNumCloud* intègre des exigences de confidentialité, de sécurité physique des serveurs, de formation du personnel... Mais aussi le droit applicable au traitement des données (RGPD). En tout, le nombre de points d'audit s'élève à 350, avec des preuves matérielles requises pour chacun de ces points.

« L'État joue un rôle clé pour la sécurité et la souveraineté numérique, à travers ce programme de qualification certes complexe mais protecteur » poursuit Antoine Duboscq, le président et co-fondateur de WIMI. *« Les attaques cyber se multiplient, des puissances étrangères activent leurs lois d'extraterritorialité : nos clients sont à la demande de règles strictes, d'un référentiel qui rassure »*.

Les entreprises en cours de qualification par l'ANSSI sont listées [sur le site officiel de l'agence](#).

A propos de WIMI

Wimi, éditeur de logiciel français et leader des outils collaboratifs professionnels souverains, équipe l'Assemblée Nationale, le Sénat, plusieurs ministères et services publics ainsi que le Service d'Information du Gouvernement (SIG) et la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM). L'entreprise française a mis au point depuis 2010 des solutions souveraines, c'est à dire exclusivement développées, opérées et hébergées en France, par des acteurs français, dans le strict respect du règlement général de protection des données (RGPD) et opérant hors des réglementations extraterritoriales (ex. Cloud Act US).

Contact presse

Martin Daubard - 07 72 14 93 34

martin.daubard@evicenceparis.fr